

La Présidente

Madame Claudine GANTER
Présidente du Conseil Rhénan
REGION GRAND EST
1 Place Adrien Zeller – BP 91006
67070 STRASBOURG CEDEX

Colmar, le **30 AOUT 2019**

Madame la Présidente,

Par courrier daté du 15 juillet dernier, vous portez à ma connaissance les résolutions adoptées par le Conseil Rhénan lors de sa séance plénière du 7 juin 2019 et je vous en remercie chaleureusement.

Ces résolutions embrassent des thématiques diverses qui s'inscrivent dans le quotidien des citoyens de notre région transfrontalière et dans l'ambition que nous devons porter pour cet espace rhénan qui nous est commun.

Je note avec un intérêt tout particulier les sujets suivants qui résonnent positivement dans les compétences et les actions du Département du Haut-Rhin et dans les orientations de la future Collectivité européenne d'Alsace :

- L'urgence d'une stratégie du Rhin supérieur pour une gestion de l'eau favorisant la résilience et la protection de la nappe phréatique. La gestion de l'eau est en effet un sujet investi par le Département du Haut-Rhin et sur lequel une harmonisation des pratiques me semble pleinement pertinente. La CEA permettra de déployer une action toujours plus convergente à une échelle structurante.
- Sur la même thématique, je ne peux que saluer et soutenir la résolution adoptée et notamment le vœu formulé du déstockage complet du site de Stocamine.
- S'agissant des liaisons de transport, je partage l'ambition développée dans les différentes résolutions. S'agissant spécifiquement des « missing links », je milite activement et aussi souvent qu'il est possible pour la réalisation des liaisons manquantes entre Colmar et Fribourg et Karlsruhe – Rastatt – Haguenau.
- Sur les différents sujets sportifs et culturels (Jeux Olympiques Paris 2024, création d'un fonds du sport dans la région du Rhin supérieur, soutien aux événements sportifs transfrontaliers, perfectionnement du Pass Musées...), je constate que ces compétences partagées par différentes collectivités et institutions françaises induisent un besoin de coordination de proximité. Il me semblerait tout à fait utile que la Collectivité européenne d'Alsace puisse devenir la collectivité française de la coordination des impulsions, des initiatives et des actions pour participer au déploiement d'un parcours sportif et culturel transfrontalier adapté au Rhin supérieur.


- Je vous informe, par ailleurs, que les deux Départements Alsaciens souhaitent présenter une candidature commune au label « Terre de Jeux 2024 » proposé par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024.

La loi dédiée aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace a été promulguée le 3 août dernier ; en conséquence notre nouvelle collectivité déploiera son action sur l'ensemble du territoire Alsacien à compter du 1^{er} janvier 2021.

Elle aura notamment à assumer un statut de chef de file en ce qui concerne la coopération transfrontalière. Dans ce cadre, elle devra rédiger, avec l'ensemble de ses partenaires, un schéma d'action transfrontalière qui devra avoir une visée stratégique et opérationnelle.

Les orientations que vous portez seront naturellement des points d'appuis utiles à ce schéma, mes services ne manqueront pas de travailler dès à présent à vos côtés pour la réalisation des différents sujets évoqués.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous,


Brigitte KLINKERT